Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET
DES
YVELINES

Versailles, le 27 janvier 2018
Nombre de pages (celle-ci incluse : 3)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Crue de la Seine
Département des Yvelines
Point d'étape samedi 27 janvier 2018 - 17h00

Le département est toujours en **vigilance orange** concernant la crue de la Seine.

La crue sur le secteur Boucles de Seine (de Conflans-Sainte-Honorine à Port-Villez), dont le pic sera atteint mardi 30 janvier, devrait être supérieure à celle de juin 2016.

Des difficultés de circulation entre Poissy et Croissy-sur-Seine et entre Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine sont à prévoir notamment dimanche soir et lundi.

Le Centre Opérationnel Départemental est activé en préfecture depuis le 25 janvier 2018 et le sera tout au long de l'événement.

27 communes ont activé leur Plan Communal de Sauvegarde.

ANDRESY, AUBERGENVILLE, BONNIERES-SUR-SEINE, BOUGIVAL, CARRIERES-SOUS-POISSY, CHATOU, CROISSY-SUR-SEINE, ISSOU, EPONE, LA FALAISE, LE MESNIL-LE-ROI, LE PECQ, LE PORT MARLY, LES MUREAUX, LIMAY, LOUVECIENNES, MAISONS-LAFFITTE, MANTES-LA-JOLIE, MANTES-LA-VILLE, MEDAN, MEZIERES-SUR-SEINE, MONTESSON, POISSY, ROSNY-SUR-SEINE, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, SARTROUVILLE, TRIEL-SUR-SEINE.

1 - Evolution du niveau de la Seine à venir :

Chatou : tronçon «Seine-Paris» (de Carrières-sur-Seine à Conflans-Saint-Honorine)
Le pic de crue devrait être atteint dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 janvier, avec des hauteurs d'eau comprises entre 5,4 et 5,6 mètres, soit l'équivalent du scenario ORSEC R0,6 (60 % du débit de la cote 1910). Ce niveau serait inférieur à celui atteint lors de la crue de juin 2016.

Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22
pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr
Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78

Mantes la Jolie : tronçon «Boucles de Seine» (de Conflans-Saint-Honorine à Port-Villez)
Le pic de crue devrait être atteint mardi 30 janvier au matin (hauteur échelle estimée entre 6,5 et 6,8 mètres, soit ORSEC R0,7 (70 % du débit de la cote 1910). Ce niveau serait **supérieur** à celui atteint lors de la crue de juin 2016.

La différence de situation entre les deux tronçons s'explique par l'apport de l'Oise.

** : Pour des raisons d'homogénéité, l'échelle de mesure de hauteur d'eau a été modifiée en 2017 en Ile-de-France. Elle est désormais graduée en hauteur relative avec un décalage de 20 m par rapport à l'ancienne échelle. Exemple : une hauteur mesurée, aujourd'hui, à 5,2 m se lisait, en 2016, 25,2 m.*

2 - Conséquences possibles

- Inondations importantes y compris dans les zones rarement inondées
- Ponctuellement des routes susceptibles d'être barrées
- Coupures d'électricité plus ou moins longues
- Débordement localisés de digues

3 – Conditions de circulation

Des conditions de circulation difficiles dans les secteurs du Mesnil et du Pecq, de Poissy et Croissy-sur-Seine et d'Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine sont à prévoir, en particulier dimanche soir et lundi.

Axes départementaux qui sont coupés et sont susceptibles de le rester au moins jusqu'à lundi inclus :

- RD 201 entre Limetz- Villez et Giverny, fermée à la circulation,
- LE MESNIL / LE PECQ : la RD 159 (car giratoire situé sur RD 159 inondé),
- POISSY: 2 voies lentes (sur les 4 voies au total) de la RD 190 fermées actuellement, ralentissements prévisibles.
- ANDRESY : mise en place d'une circulation alternée sur le Pont Fin d'Oise qui relie Conflans-Saint-Honorine à Andresy (RD 48)

4 – Actions terminées ou en cours dans le département

- 1455 personnes impactées dans les zones inondées

- transfert des patients du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux vers d'autres hôpitaux, achevé (86 patients dont 29 retours à domicile)

- Déploiement de 30 groupes électrogènes par Enedis

Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22
pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr
Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78

5 - Rappel des conseils de comportement en cas d'inondation :

Adapter son comportement au niveau de vigilance, ne pas prendre de risque

Respecter les consignes d'évacuation

Fermer portes et fenêtres, soupiraux, aérations pour ralentir l'entrée des eaux

Couper l'électricité et le gaz

Ne pas descendre dans les caves et garages

Ne pas prendre l'ascenseur

Protéger les installations vitales de son habitation pour limiter les dégâts (compteurs électriques, compteurs d'eau, arrivées téléphoniques et télématique, prises de courant, surélévation des meubles et des apareils ménagers).

Prévoir si possible un hébergement de repli (famille, amis…).

Anticiper les déplacements qui seront difficiles.

Prévoir le stationnement du véhicule hors de la zone inondable, en particulier hors des parkings souterrains aux abords de la Seine.

Ne pas s'engager en voiture sur un axe routier où la hauteur d'eau est supérieure à 10 cm.

Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22
pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr
Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78